

4.7.2. Rapport d'assurance raisonnable des Commissaires aux Comptes sur une sélection d'informations sociales, sociétales, environnementales et de sécurité consolidées

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

L'OREAL

14, rue Royale
75008 Paris

Au Président,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous vous présentons notre rapport sur une sélection d'informations sociales, sociétales, environnementales et de sécurité relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022 détaillées en Annexe 1 (ci-après les « Informations »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), et présentées dans son rapport de gestion.

Conclusion

A notre avis, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, les Informations ont été établies dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans le rapport de gestion, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de l'Entité

Dans le cadre de cette démarche volontaire, il appartient à l'Entité d'établir les Informations, conformément au Référentiel utilisé par l'Entité (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande auprès des directions générales des opérations, des relations humaines, des achats, et de la responsabilité sociétale et environnementale.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient, en réponse à la demande de l'Entité et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur l'ensemble du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, et notamment sur le respect par l'Entité des dispositions légales et réglementaires applicables.

Normes professionnelles appliquées

Nos travaux ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et à la norme ISAE 3000 (révisée) « Missions d'assurance autre que les audits ou examens limités d'informations financières historiques » publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standard Board).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences respectivement de neuf personnes dans les équipes Deloitte et de sept personnes dans les équipes EY et se sont déroulés entre septembre 2022 et mars 2023.

Nature et étendue des travaux

Une mission d'assurance raisonnable implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments concernant les Informations. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques que les Informations comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous avons pris en considération le contrôle interne pertinent pour la préparation par l'entité des Informations. Nous avons également :

- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- mis en œuvre sur les informations quantitatives ;
- des procédures analytiques destinées à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, destinées à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-après :
 - pour les informations sociales sélectionnées : les activités en Chine, au Mexique et en Italie qui couvrent 21 % des effectifs du groupe ;
 - pour les informations sociétales sélectionnées : le siège de l'entité qui centralise l'ensemble des informations ;
 - pour les informations environnementales et de sécurité sélectionnées : Belgique (Libramont), Brésil (Sao Paulo), Canada (Florence, Montréal, DC Ville Saint-Laurent), Chine (Suzhou), Espagne (Burgos, DC Burgos), Etats-Unis (DC South Brunswick, Piscataway, North Little Rock, DC North Little Rock), France (Vichy-LRP, Moux), Italie (Settimo), Japon (Gotemba), Pologne (Varsovie, DC Blonie), Turquie (Istanbul), représentant 37 % de l'activité du groupe (exprimée en unités produites revues). Ces travaux couvrent entre 25 % et 53 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (25 % des heures travaillées par les collaborateurs de la société L'Oréal, 29 % des accidents de travail, 45 % des émissions de CO₂ selon la méthode « *location-based* », 43 % des déchets totaux, 53 % du prélèvement net d'eau).

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et les tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance raisonnable. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative sur les Informations ne peut être totalement éliminé.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 9 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

David DUPONT-NOEL
Associé

Catherine SAIRE

Associée développement
durable

ERNST & YOUNG Audit

Céline EYDIEU-BOUTÉ
Associée

Eric MUGNIER

Associé développement
durable

Annexe 1 : informations vérifiées

INFORMATIONS SOCIALES

- Effectif total.
- Pourcentage de marques internationales dirigées par des femmes.
- Nombre de pays ayant reçu le label européen « Gender Equality European & International Standard » ou le label « Economic Dividend for Gender Equality ».

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE SÉCURITÉ DES SITES INDUSTRIELS

- Unités produites (millions).
- Quantités de jus produites (tonnes).
- **Emissions de CO₂ selon les méthodes « market-based » et « location based », directes et indirectes (tonnes).**
- **Pourcentage de sites neutres en carbone (%).**
- **Consommation d'énergie totale (kWh) et par produit fini (kWh/1000 unités produites), répartition par source d'énergie (électricité, gaz, fuel, vapeur, autres énergies) (kWh).**
- **Pourcentage d'énergie d'origine renouvelable consommée (%), électricité renouvelable consommée (kWh).**
- Taux d'autoconsommation d'électricité.
- Fuites de fluides frigorigènes.
- **Prélèvement d'eau net (hors eau recyclée et eau de pluie pour jardinage) totale (m³) et par produit fini (m³/unité produite), répartition par usage, répartition par type de source.**
- **Empreinte eau quantitative (m³ éq).**
- **Consommation d'eau totale (m³).**
- **Pourcentage d'usines Waterloo Factory (%).**
- Volume total d'eau recyclé et utilisé sur site ou provenant d'un autre site L'Oréal ou d'un site autre que L'Oréal (m³).
- Volume d'eaux usées concerné par l'analyse avant traitement hors site / avant traitement sur site / après traitement sur site (m³), **nombre de sites conformes à 1000 mg/l max. de DCO**, poids de la DCO avant traitement hors site / après traitement sur site (tonnes) ; **DCO en sortie de site par produit fini (g DCO/unité produite), quantité de boues humides (tonnes).**
- **Déchets transportables liés à l'activité par nature (hors emballages navettes, avec emballages navettes à la source) (tonnes), emballages navettes en rotation (tonnes), déchets totaux hors boues (tonnes), emballages navettes à la source (tonnes), déchets dangereux et non dangereux (tonnes), traitement des déchets transportables liés à l'activité (tonnes), conformité avec maximum 10 kg de boues par tonne de jus produit, déchets mis en décharge (pour contrainte réglementaire et hors contrainte réglementaire) (tonnes), indice de valorisation (%) et indice de valorisation matière (%).**
- **Nombre de sites ayant réalisé un inventaire biodiversité, part des sites entretenant leurs espaces verts sans utiliser de produits phytosanitaires (%).**
- **Taux de fréquence conventionnel, taux d'incidents remontés total élargi et taux de gravité des accidents du travail.**

INFORMATIONS SOCIÉTALES

- **Nombre d'audits sociaux réalisés durant l'année, et répartition des non-conformités par chapitre audité.**
- **Part des matériaux d'emballages plastiques d'origine recyclée ou bio-sourcée.**
- **Ratio gramme d'emballage par gramme de formule (intensité).**

Indicateurs **en gras** : indicateurs publiés au sein du rapport de gestion.